

LES
RENCONTRES
DE LA
TRADUCTION

Comptes rendus de
CORINNA GEPNER
EMMANUÈLE SANDRON

Le 15 mars 2012, jour de son inauguration, le Salon du livre de Paris a proposé les deuxièmes Rencontres de la traduction, en partenariat avec le CNL et avec le soutien de l'ATLF. Les échanges nourris se sont suivis sans se ressembler, devant environ quatre cent cinquante traducteurs attentifs, enthousiastes et prompts à réagir. Espérons que l'expérience sera renouvelée d'année en année.

Antoine Gallimard, président du Syndicat national de l'édition (SNE), ouvre la journée en rappelant qu'il est nécessaire de faire reconnaître le travail des professionnels du livre. Il voit dans la traduction un « pari littéraire inouï » et dans le traducteur un « passeur » au rôle essentiel, partagé entre l'exigence de respect et l'inéluctabilité de la trahison. Et, rappelle-t-il, si les traductions se démodent, certaines restent de véritables références.

En matière de littérature, la France est privilégiée : la part des traductions dans la production éditoriale y est conséquente (ce qui n'est pas le cas aux États-Unis, par exemple). C'est aussi un pays où les partenaires peuvent se retrouver autour d'une table – en témoigne le travail accompli au cours des derniers mois pour réviser le Code des usages. Chacun a eu à cœur de comprendre l'autre, dans le respect des intérêts communs. Le succès de ces négociations, menée sous l'égide du CNL et concrétisée par la signature, lors du Salon, du nouveau Code, lui paraît de bon augure pour l'avenir.

Olivier Mannoni, président de l'ATLF, souligne l'intérêt que le métier de traducteur suscite depuis quelques années – un intérêt sans doute lié à la forte proportion de livres traduits en France (40 %). Le statut du traducteur a fini par s'imposer. L'année écoulée, avec la remise du rapport de Pierre Assouline lors du précédent Salon et l'ouverture, à

l'initiative du CNL, de réunions de travail entre le SNE et l'ATLF, s'est révélée faste pour la communauté des traducteurs. Pour la première fois, en 2012, l'ATLF est présente au Salon du livre sur un stand qu'elle partage avec la Société des gens de lettres, la SCAM et la Charte des auteurs et des illustrateurs jeunesse. La seconde édition de ces Rencontres de la traduction, davantage axée sur les problématiques de fond, rappelle que le traducteur joue un rôle non négligeable dans la société : la spécificité de son travail lui a appris à creuser les textes à la recherche du sens – une activité cruciale en ces temps où les discours se vident de leur contenu.

Le tableau serait incomplet si l'on n'évoquait l'ouverture imminente, encore une fois à l'initiative du CNL, d'une école professionnelle de traduction destinée aux traducteurs déjà en exercice. Olivier Mannoni en assurera la direction et pilotera une première phase expérimentale, qui s'annonce audacieuse et passionnante. [Voir à ce sujet *L'École des traducteurs littéraires du CNL*, page 58]

PREMIÈRE TABLE RONDE – À L'ÈRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, LE TRADUCTEUR EST-IL TOUJOURS UN PASSEUR ?

Olivier Postel-Vinay, rédacteur en chef du magazine *Books*, accueille Maxime Catroux (directrice de la collection *Climats* chez Flammarion), Christophe Claro (traducteur angliciste, romancier, éditeur au Cherche-Midi), Francis Geffard (éditeur chez Albin Michel, libraire, fondateur du festival *America*) et Anna Jarota (agent littéraire).

Francis Geffard considère Internet comme un formidable outil de circulation des œuvres, facilitant l'accès aux textes, aux revues et aux sites, voire comme un accélérateur de création littéraire. Tout en reconnaissant l'utilité et la richesse d'Internet, Christophe Claro se montre plus réservé. Il se demande si nous avons suffisamment réfléchi aux possibilités nouvelles qui s'offrent à nous. Avons-nous réellement besoin de vivre, d'écrire, de publier plus vite ? Le fait de pouvoir facilement contacter l'auteur amène parfois le traducteur à négliger la recherche personnelle. Sans compter que rien ne remplace la relation directe, l'alchimie de la rencontre. Pour sa part, Anna Jarota souligne qu'elle travaille désormais plus souvent avec des traducteurs qui lui proposent des textes par ce biais.

Interrogée sur la spécificité du traducteur de « livre d'idées », Maxime Catroux explique qu'elle fait appel à des universitaires spécialistes du domaine si l'ouvrage requiert un savoir particulier. En

revanche, les livres de penseurs et d'écrivains lui paraissent devoir être traduits par des traducteurs littéraires.

Olivier Postel-Vinay s'interroge sur le profil des traducteurs français et anglo-saxons. Pour Anna Jarota, la différence ne se situe pas au plan professionnel, mais dans le statut à l'égard de la propriété intellectuelle. À l'inverse du traducteur français, qui reste propriétaire de ses droits, le traducteur anglo-saxon vend son texte à l'éditeur, lequel devient détenteur du copyright. Répondant à une question de la salle sur le livre électronique, Anna Jarota confirme qu'il est désormais très répandu aux États-Unis. Certains best-sellers se vendent davantage sous forme électronique qu'en version papier – un processus sans doute irréversible. Cela étant, l'évolution est plus lente en France, sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'un bien ou d'un mal. La question cruciale, et la plus complexe, reste celle de la protection des droits. À l'heure actuelle, la vie du livre papier est courte, et le support électronique offre aux œuvres une prolongation d'existence. Dès lors, il faut agir en faveur des droits de l'auteur, tâche difficile mais moins hasardeuse que dans le domaine musical, par exemple. Et espérer en une complémentarité entre le papier et le support électronique.

Olivier Postel-Vinay s'interroge sur l'évolution de la proportion des livres traduits au fil des dernières années. Francis Geffard parle d'une stabilité globale tout en précisant que la part des livres de jeunesse a augmenté. Maxime Catroux insiste sur les difficultés que rencontrent les éditeurs de livres d'idées. Évoquant le piratage, Olivier Postel-Vinay y voit, un brin provocateur, un possible outil de promotion. Tel n'est pas le sentiment de Francis Geffard, qui doute aussi que le livre électronique accroisse le nombre des lecteurs. La promotion reste un travail difficile, et mieux vaudrait, selon lui, développer une vraie politique éducative, par exemple.

Les participants s'interrogent sur la qualité des traducteurs. Y a-t-il, là aussi, une évolution ? Pour Christophe Claro, il faut que le traducteur soit soutenu par un éditeur, qui lui fera faire un bout d'essai et l'engagera en connaissance de cause. Un autre intervenant évoque le cas des livres « introuvables » qui ne sont pas épuisés et voit dans Internet une issue possible. Pour Francis Geffard, le problème ne tient pas à l'endroit où se trouve le livre, mais plutôt à sa promotion. Les libraires ont des problèmes d'espace, beaucoup ont disparu et continueront à disparaître. Dans ces conditions, il faudrait développer une véritable promotion des littératures pour lutter contre la valse des nouveautés, aller parler de traduction en milieu scolaire, créer de nouveaux outils. Il cite ainsi le

festival America, qui permet de valoriser les écrivains étrangers, absents par nature de la scène française. Au fond, il s'agit d'un problème global touchant la place de la culture dans notre société.

Dans la salle, une autre intervenante souligne que les traducteurs ont cessé d'être des travailleurs solitaires, du fait de l'ATLF mais aussi d'Internet, qui permet de développer les collaborations professionnelles. Les relations entre traducteurs et auteurs sont désormais considérablement facilitées. D'autres interventions insistent sur la qualité des associations françaises et sur la nécessité de s'en inspirer dans d'autres pays moins bien lotis. Des inquiétudes s'expriment touchant le respect de l'intégrité des textes traduits dans le processus de numérisation et de mise à disposition du public. Sur ce point, Anna Jarota évoque les débats actuels sur la protection juridique et technique et les difficultés rencontrées pour offrir aux auteurs les garanties nécessaires. Francis Geffard précise que le marché est encore faible et que l'on avance à tâtons sur les questions de potentiel, de répartition des droits et de sécurité. Anna Jarota appelle à se battre pour que les droits numériques soient renégociés d'ici deux à trois ans. Maxime Catroux ajoute que les éditeurs commencent à montrer plus de compréhension en ce domaine.

Une discussion s'engage pour finir sur la multiplication des traductions d'un même texte, ce qui permet de diversifier les points de vue et d'enrichir la lecture. C'est une autre manière de réaffirmer le caractère essentiel de la relation entre le traducteur et l'éditeur – quelles que soient par ailleurs les évolutions technologiques qui touchent l'économie du livre.

DEUXIÈME TABLE RONDE – TRADUIRE LA LITTÉRATURE JAPONAISE, ENJEUX ET DÉFIS

Pour cette table ronde sur la littérature japonaise, Cécile Sakai (traductrice et professeur à l'université Paris 7) s'entretient avec Corinne Atlan (écrivain et traductrice), René de Ceccatty (écrivain, traducteur, éditeur), Patrick Honoré (traducteur), Philippe Picquier (éditeur) et Daniel Struve (traducteur).

En préambule, Cécile Sakai rappelle que traduire la langue japonaise en français, c'est s'efforcer de réduire des distances immenses. C'est dans les années 1980, avec Philippe Picquier, que le travail éditorial a commencé. Les petits éditeurs ont fini par réveiller les grands : en 1997-1998, la Bibliothèque de la Pléiade accueille l'œuvre

de Tanizaki. Désormais, la littérature japonaise a pignon sur rue, elle est bien diffusée et peut s'enorgueillir de quelques écrivains phares, comme Haruki Murakami, qui connaît un engouement planétaire. Cette situation résulte aussi du tournant survenu au changement de millénaire avec la traduction massive des mangas, qui a modifié le statut des textes japonais en France. À l'heure actuelle, le japonais arrive, avec 10 %, au second rang des langues traduites en France, et même si le manga occupe une place prépondérante, la littérature en a largement bénéficié.

Philippe Picquier dresse un aperçu des évolutions des quinze dernières années. Elles ont affecté le lectorat ainsi que les relations entre éditeurs et traducteurs. Pour sa part, il revendique une double position : le retrait qui sied à celui qui ne connaît pas la langue traduite, et la collaboration avec les traducteurs. Dans cet échange, qu'il juge fructueux, les choix de l'éditeur restent primordiaux afin qu'une famille d'écrivains puisse se reconnaître dans la maison d'édition. Philippe Picquier souligne que sa maison s'est ancrée dans le travail accompli, depuis trente ans, par les traducteurs, auxquels il a ouvert des perspectives.

Cécile Sakai demande à René de Ceccatty de livrer ses impressions sur la littérature japonaise. Celui-ci évoque les années 70, où l'on voyait la littérature contemporaine japonaise à travers le filtre des textes classiques. Les choix éditoriaux ultérieurs ont eu tendance à privilégier une facture classique, dominée par l'intériorité. Il cite l'exemple du *Dahlia*, un des textes les plus « psychologiques » de son auteur, Hitonari Tsuji – et rappelle à cette occasion que pour traduire, il travaille en tandem avec Ryôji Nakamura. Il pense qu'un bon traducteur doit utiliser les mots qui lui sont familiers sous peine d'être « mauvais » ou emprunté, autrement dit ceux qui font partie de ses habitudes de langage (il évitera, par exemple, de s'aventurer dans le registre « jeune » s'il n'en possède pas les codes). Il pointe justement l'existence de registres divers dans la littérature japonaise, ce qui ne facilite pas la tâche du traducteur.

Cécile Sakai interroge Daniel Struve sur les enjeux de la traduction de la littérature classique. Y a-t-il encore des œuvres à traduire en ce domaine ? Daniel Struve évoque l'importance cruciale du grand japonisant René Sieffert. Il estime que tout est traduisible ou presque, et que la distance, loin d'être un obstacle, constitue un stimulant. Il faut évidemment du temps, de l'attention, des connaissances historiques pour saisir le contexte, les registres et les nuances. Mais ce

qui reste déterminant, c'est la maîtrise que le traducteur a de sa propre langue. Il cite les réussites exemplaires de René Sieffert ou de maisons comme les éditions Picquier, Les Belles Lettres, Le Bruit du temps. Paradoxalement, les classiques de la littérature japonaise sont presque plus accessibles en France qu'au Japon. Il reste encore beaucoup à découvrir, les romans des ^{x^e-xii^e} siècles, par exemple, la poésie ou encore la littérature de l'époque Edo.

Cécile Sakai s'adresse ensuite à Corinne Atlan, traductrice de littérature contemporaine – cette fois, la distance n'est plus temporelle mais culturelle, bien que la mondialisation tende à la réduire. Corinne Atlan a commencé à traduire dans les années 90, fortement inspirée par le travail des grands traducteurs du japonais. La traductrice de Haruki Murakami, de Yasushi Inoué, de Sôseki, de Murakami Ryû (et de bien d'autres) se sent surtout à l'aise dans la fiction romanesque. L'une des difficultés, à ses yeux, tient à la grande plasticité des écrivains japonais, capables de changer radicalement de style au fil des ouvrages. Or les éditeurs étrangers ont tendance à privilégier certains pans de leurs œuvres au détriment d'autres, qu'ils jugent moins susceptibles de séduire le lectorat. C'est ainsi que les romans les plus « futuristes » de Murakami n'ont pas été traduits. De ce fait, les contours de la littérature japonaise ne sont pas les mêmes au Japon et en France. Autre difficulté : les traducteurs changent et, avec eux, la façon de transposer le style de l'auteur. Comment, dans ces conditions, avoir une vision un tant soit peu cohérente ?

Pour finir, Cécile Sakai demande à Philippe Honoré d'évoquer sa spécialité, la traduction de mangas. D'après lui, traduire un manga n'exige pas de technique particulière. Ce qui différencie le manga du dialogue de roman, par exemple, c'est la présence du dessin, qui aide à figurer ce qui n'apparaît pas dans le roman. On est aussi dans une oralité plus directe. Cela dit, Philippe Honoré rappelle que cette dimension orale est très présente dans la langue romanesque japonaise. Qu'est-ce qui change avec le phénomène manga ? Les lecteurs. Le manga introduit à la vie quotidienne des Japonais : on se retrouve, de manière immédiate, dans un espace difficilement accessible lorsqu'on est étranger, celui de l'intimité du quotidien. Le manga, c'est un voyage au Japon sans avoir à payer le billet. Le lecteur est témoin de la proximité des personnages, de leur communication, même s'il n'en comprend pas les enjeux. Pour le traducteur, le manga représente une expérience passionnante, susceptible d'influencer son travail sur le roman. Ainsi, peut-être s'émancipera-t-il de la traduction

« distanciée » – qui contribuait précisément à la dimension fascinante des traductions d'autrefois. Avec le manga, la distance se réduit. C'est là un moment historique. Répondant à une question de la salle sur l'onomastique, Philippe Honoré confirme que les noms sont souvent signifiants, aussi bien dans le manga que dans le roman, ce qui pose des problèmes de traduction et d'édition. Il précise que les mangas comportent souvent un glossaire, très apprécié des lecteurs.

D'une manière générale, la littérature japonaise suscite un intérêt certain, mais la situation reste difficile. Il faut à la fois s'adapter au marché et savoir créer l'offre.

TROISIÈME TABLE RONDE – DE L'ART DU TRADUIRE : DES APPROCHES CONTRADICTOIRES ?

Christine Ferniot, critique littéraire à *Télérama*, orchestre des échanges animés entre David Bellos (écrivain, traducteur, professeur), André Markowicz (écrivain et traducteur), Khaled Osman (écrivain et traducteur) et Julie Sibony (traductrice).

Très naturellement, elle commence par interroger chacun sur la façon dont il est venu à la traduction. Khaled Osman, traducteur de l'arabe, dit ses débuts chez Sindbad après avoir envoyé deux chapitres d'un roman de Naguib Mahfouz par la poste, puis le prix Nobel attribué à l'auteur alors qu'il était en train de traduire un deuxième roman de lui [voir son portrait dans *TransLittérature* 42]. Julie Sibony, angliciste, explique que la traduction est longtemps restée pour elle un moyen de vivre pendant ses études de photographie et de cinéma. De fil en aiguille, elle fréquente le DESS de Charles V, puis progresse selon un parcours qui la satisfait de plus en plus : Harlequin, grand roman féminin, grande littérature. André Markowicz, qui se dit « né coiffé », s'est vu proposer à quinze ans de traduire Pouchkine. Trente ans plus tard, il vient de relever le défi. Entretemps, il a fait deux rencontres majeures : Françoise Morvan, qui cotraduit beaucoup de livres avec lui, et Hubert Nyssen, à qui il a d'emblée donné la liste des cent romans qu'il voulait traduire. Depuis, il n'a eu de cesse de réaliser ce programme, se félicitant de la confiance que cet éditeur fidèle et d'autres lui ont toujours accordée. Le Britannique David Bellos est, lui, devenu traducteur « par époustouffement ». Il s'est démené pour trouver un éditeur à *La vie mode d'emploi*, de Perec, qui était selon lui « un roman anglais écrit en français ». Désormais professeur dans une université américaine, il ne peut malheureusement traduire qu'un livre par an.

Dans quelle langue traduit-on ? David Bellos parle de la difficulté de traduire en anglais, une langue qui est en réalité un faisceau de dialectes. Il lui faut choisir l'anglais dans lequel il va écrire. Cela prend du temps, mais vient un moment où il sait à quoi va ressembler le livre. Déconcertant la salle, André Markowicz explique que le russe est « sa langue maternelle », et le français, « sa langue ». Son but est « de faire entendre dans [sa] langue ce qu'[il] entend dans [sa] langue ». Il veut rendre en français « la logique » du russe « qui est contre le français ». Khaled Osman tente lui aussi de recréer l'étrangeté de l'arabe en français, même s'il doit lutter contre la résistance de ses éditeurs, ce qui l'oblige à chercher certains compromis sans nuire à la cohérence du texte. Julie Sibony, relayant les interrogations muettes de la salle, se demande si ces deux-là font des étrangetés justement parce qu'ils traduisent une langue étrange, car elle n'éprouve pas ce besoin, elle, et va plutôt vers un français lisse. Khaled Osman précise que ce travail sur la langue française lui paraît nécessaire parce qu'il traduit des auteurs qui écrivent eux-mêmes dans un style singulier.

David Bellos rebondit en rappelant que, du néo-zélandais à l'écossais, l'anglais est une langue étrangère à elle-même. Une traduction anglaise doit en général être lisible dans l'ensemble de l'anglophonie, d'où l'émergence d'une « langue de traduction », construction très délicate d'anglais standard. La salle s'émeut.

La table ronde prend ensuite un tour anecdotique, ce qui n'ôte rien, au contraire, à son intérêt. Ainsi André Markowicz ne relit-il pas un texte avant de s'atteler à sa traduction : le traducteur lit avec les doigts, dit-il, joignant le geste à la parole. Il s'est un jour fait voler son ordinateur alors qu'il venait de traduire la première partie de *Crime et Châtiment*. Il a tout retraduit : pas en mieux, mais en différent. Ce qui est resté identique, c'est la structure souterraine qui fait de ce livre « un grand poème ». Les quatre traducteurs sont d'accord pour dire l'importance du travail avec l'éditeur. C'est le meilleur moment, selon Julie Sibony, dans ce métier solitaire. Khaled Osman reparle de ce doute qui l'étreint, à mi-parcours, où il craint de ne jamais y arriver, un cap qu'il a pourtant toujours réussi à franchir. Enfin, David Bellos évoque le temps béni où il relisait ce que sa secrétaire avait tapé la veille : c'était comme s'il regardait ce que quelqu'un d'autre avait fait de son texte. Mais n'est-ce pas toujours le cas ? Si, sans doute, puisque tout livre publié est un ouvrage collectif.

QUATRIÈME TABLE RONDE – LA RETRADUCTION : UN DOMAINE D'AVENIR ?

Enfin, Florence Noiville, critique littéraire au *Monde*, rencontre Frédéric Boyer (écrivain, traducteur, éditeur), Josée Kamoun (traductrice), Jean-Pierre Lefebvre (traducteur) et Sylvie Martigny (éditrice, Tristram).

Florence Noiville commence par interroger chaque participant sur son expérience de la retraduction. Frédéric Boyer a dirigé la retraduction de la Bible pour Bayard, avec une équipe de tandems composés chaque fois d'un traducteur et d'un écrivain contemporain. Cette expérience a modifié son travail d'écrivain. Il a également retraduit *Les Confessions* de saint Augustin. Josée Kamoun a donné une nouvelle traduction de *Sur la route* de Kerouac. Jean-Pierre Lefebvre s'est illustré dans des retraductions de Heine, Goethe et Freud (*L'interprétation du rêve*). Sylvie Martigny a créé la maison d'édition Tristram avec Jean-Hubert Gailliot à partir, notamment, du projet de retraduire *Tristram Shandy* de Laurence Sterne.

La retraduction est-elle une activité neuve ? se demande Florence Noiville. Selon Frédéric Boyer, on a toujours retraduit. Il est d'ailleurs fondamental qu'une société prenne ce travail au sérieux. C'est une chance qu'il existe plusieurs versions d'un même chef-d'œuvre, tout comme il est émouvant que des traductions finissent par être elles-mêmes considérées comme des œuvres, à l'instar de celles de François-Victor Hugo.

Josée Kamoun insiste sur le fait qu'on ne retraduit pas parce qu'il y a des erreurs dans les anciennes traductions ou parce qu'elles sont devenues obsolètes, mais parce que la réception de l'œuvre change. Ce fut le cas d'un texte aussi novateur que *L'Étranger*. Il a fallu quatre retraductions anglaises pour obtenir le dépouillement original : les affects que Camus avait supprimés, les premiers traducteurs les avaient réinjectés dans le texte, estimant l'œuvre telle quelle irrecevable pour des raisons morales. La première traduction de *Sur la route* était écrite au passé simple. En écrivant au passé composé, Josée Kamoun a pu se rapprocher considérablement de la musique de Kerouac. Chaque traduction ou retraduction offre une lecture différente du texte.

Jean-Pierre Lefebvre enchaîne en disant que le choix des mots, le cadencement d'un texte sont imputés à son auteur, alors qu'en fait le lecteur les doit au premier traducteur. Il faut rendre honneur à celui qui se jette dans une œuvre en découvreur, avec les moyens du bord. Très souvent, la première traduction n'a pas pu prendre en compte la

modernité de la langue originale. Tant qu'il n'y a pas eu Apollinaire, il a été impossible de traduire correctement Heine en français : on le tirait irréductiblement vers Lamartine.

Pour Josée Kamoun, il y a deux façons de retraduire : en mystique, pour retrouver « la vérité » d'un texte, ou en agnostique. Dans ce cas, l'idée n'est pas de faire mieux, mais autrement, pour ajouter à la sédimentation. Il est difficile d'oublier la première traduction – pensons à *Lolita*.

Sylvie Martigny explique son expérience éditoriale : pour elle, la retraduction de *Tristram Shandy* a été à la fois le moyen de faire exister l'œuvre telle qu'elle n'avait jamais existé, mais aussi de la rendre à nouveau disponible, car ce texte était devenu introuvable. Ce faisant, l'équipe a mis Sterne au cœur de cette question : la réinvention d'une langue. La retraduction peut aussi faire exister un texte autrement, comme en témoigne une expérience ultérieure de sa maison, qui a fait sortir Mark Twain du domaine jeunesse grâce à la retraduction de Bernard Hoepffner.

Florence Noiville interroge ensuite les participants sur la question du titre. Qu'est-ce qui a poussé Frédéric Boyer à transformer *Les Confessions* en *Aveux* ? L'œuvre de Saint-Augustin, explique le traducteur, s'intitule en réalité *Les treize livres de mes aveux/confessions*. Il ne pense pas avoir changé le titre, il l'a simplement... traduit autrement. Josée Kamoun rappelle que le choix du titre est une décision qui appartient à l'éditeur (il doit faire mouche) et que le traducteur ne traduit pas des mots, mais des effets. Elle se souvient qu'à ses débuts, elle hésitait à accepter de retraduire un texte de Virginia Woolf, jusqu'à ce qu'une âme compatissante lui dise : « N'ayez pas peur ! Quelqu'un d'autre le retraduit après vous. »

Jean-Pierre Lefebvre conclut cette table ronde qui aura ouvert bien des perspectives en disant que, parfois, pour traduire dans l'air du temps, il faut revenir aux origines. Il cite une erreur de Luther dans la traduction de la Bible qui se remarque avec le retour actuel à l'hébreu (« Loué sois-Tu » au lieu de « Béni sois-Tu »). L'erreur de Luther est historique, mais elle est à la base de toute une littérature, il faut en tenir compte. « Les grandes œuvres, dit-il, citant André Markowicz, ne nous appartiennent pas. »